ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 1351

Texte de la question

M Philippe Vasseur attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur les reactions qu'a provoquees la publication, au Bulletin officiel de l'education nationale, du nouveau programme d'histoire et de geographie pour la classe de terminale. Unanimement, les professeurs le rejettent car ils l'estiment inadapte, et cela pour trois raisons majeures. Tout d'abord, sa demarche est a l'inverse de leur devoir pedagogique, qui est de mener les eleves a l'autonomie. En effet, avant d'aborder le stade de la reflexion sur les idees generales, il faut commencer par leur faire apprehender la complexite des situations et des phenomenes. Il faut consacrer du temps a l'analyse avant de mettre les eleves en situation de faire des syntheses. Or le nouveau programme de terminale procede de facon inverse : il part de la synthese et ensuite passe a la demonstration a l'aide d'exemples choisis. Par ailleurs, ce type de programme, problematique d'ensemble appuyee sur des exemples, est actuellement applique dans certaines series (G). Avant d'envisager son extension a d'autres series, il faudrait demander l'avis des professeurs qui ont pratique ce type de demarche car avant de generaliser une experience, il serait bon d'en connaitre les resultats. Enfin, ce type de programme rend difficile, voire impossible, une epreuve ecrite au baccalaureat, source de rigueur et de verification de l'indispensable maitrise du langage. Face a ces arguments simples et clairs, exposes par ceux et celles qui pratiquent, depuis des annees, la realite des lycees, il lui demande de reflechir aux consequences de ce changement. D'autant que rien ne necessitait un tel bouleversement car les programmes actuels, vieux seulement de cinq ans, sont apprecies. Au vu des conditions d'enseignement actuelles qui sont particulierement difficiles, de l'exasperation et du decouragement general des enseignants, il lui demande de reviser pour la rentree prochaine cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Les programmes d'histoire-geographie, qui sont entres en vigueur a la rentree 1988 en premiere et s'appliqueront a la rentree 1989 en terminale, font une large part a l'etude de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci figurera en effet au programme des deux dernieres classes du second cycle : en classes de premiere, seront etudiees les grandes phases et les conditions du conflit ainsi que l'histoire de la France durant cette periode ; en classe terminale, on insistera particulierement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses consequences politiques, materielles et morales. Cette question pourra donc faire l'objet d'interrogations a l'examen du baccalaureat. La decision de faire etudier les grandes phases de la Seconde Guerre mondiale en premiere repond a un souci de reequilibrage et d'allegement, les programmes actuels des classes terminales etant, de l'avis general, trop lourds, ce qui conduit bien souvent les enseignants a laisser de cote des aspects essentiels de l'histoire de nos societes contemporaines. Le ministre d'Etat souhaite que cette question fasse l'objet d'une etude approfondie. Aussi, les instructions officielles et les commentaires qui les accompagnent visent-ils a attirer l'attention des enseignants sur le necessaire respect d'un equilibre entre les diverses questions au programme et, a cette fin, a les conduire a traiter l'integralite du programme d'histoire de la classe de premiere. Une commission de reflexion sur l'enseignement de l'histoire, dont le president est M le professeur Philippe Joutard, doit se reunir prochainement. Cette commission aura pour objet, entre autres, de reflechir sur

les eclairages qu'il convient de donner aux questions figurant au programme de terminale ainsi que sur les modalites des amenagements a prevoir pour ce qui est de l'epreuve au baccalaureat. Il va de soi que sur ce dernier point toute eventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large concertation.

Données clés

Auteur : M. Vasseur Philippe
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1351
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports
Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2300